

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1384

12 mai 2016

SOMMAIRE

AB Acquisitions Luxco 1 S.à r.l.	66389	INFORMATION TECHNOLOGIES & TELECOMMUNICATIONS SARL, en abrégé	
AB Acquisitions Luxco 8 S.à r.l.	66389	IT&T SARL	66391
Amazon Eurasia Holdings S.à r.l.	66388	International Design A.F. S.à r.l.	66391
Avenue Property S.à r.l.	66391	iTunes S.à r.l.	66432
Cargill International Luxembourg 11 S. à r.l.	66392	Ja Immobilien	66391
Cross Ocean EUR ESS II Lux 2 S.à r.l.	66392	Lion/Seneca Lux 1 S.à r.l.	66388
Cross Ocean EUR ESS II S.à r.l.	66392	Lion/Seneca Lux 2 S.A.	66392
Defoisak S.à r.l.	66389	Mavin Property Fund	66387
Die Kranspezialisten S.A.	66389	MediaLeisure S.A.	66387
Digital Services XXIV S.à r.l.	66389	Merck Re S.A.	66387
EMC S.A.	66432	MFK Lux Elec S.à r.l.	66386
EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l.	66403	NDM Architectura S.à r.l.	66387
Equity Solutions Europe 1 S.C.A.	66432	Obegi Chemicals Group S.A.	66386
EURO-MATériaux S.A.	66432	One Finsbury Circus London Propco S.à r.l.	66386
EURO-MATériaux S.A.	66432	Oriental Partners	66386
Fidelity Productions Participations S.A.	66390	Paddy Power Luxembourg S.à r.l.	66386
GELF Management (Lux) S.à r.l.	66432	Sahu S.A.	66388
Gitte Landgrebe S.à r.l.	66390	Systemax Europe S.à r.l.	66388
Groupe PROCEDO SA	66390	TCP Hospitals S.A.	66423
G&S Promotions S.à r.l.	66390	Tzedakah Funds S.C.A.	66388
HLDR Investments Corporattion (Lux) I	66413	Uni-Select Luxembourg S.à r.l.	66387
Hollywood Investments S.A.	66390	Wallis Estate	66392
Hotello Director S.à r.l.	66391		

One Finsbury Circus London Propco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.024,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 160.803.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2016.
Amicorp Luxembourg S.A.
Agent domiciliataire
Représenté par M. Julien François
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2016082218/14.

(160048957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Oriental Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 163.826.

Les comptes Annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2016.

Référence de publication: 2016082220/10.

(160048112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Obegi Chemicals Group S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 19.689.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2016.

Référence de publication: 2016082227/10.

(160048292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Paddy Power Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 137.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2016.

Référence de publication: 2016082239/10.

(160048155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

MFK Lux Elec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 15, rue Auguste Collard.
R.C.S. Luxembourg B 181.037.

Les comptes annuels de la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016082181/10.

(160048204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Mavin Property Fund, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 128.473.

Les comptes annuels au 31 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
Mavin Property Fund

Référence de publication: 2016082159/12.

(160048424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

MediaLeisure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 171.798.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2016.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2016082160/11.

(160048932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Merck Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 104.430.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Merck Re S.A.

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2016082175/11.

(160048129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

NDM Architectura S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 179, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 110.873.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016082200/9.

(160048335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Uni-Select Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 148.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société
Un gérant*

Référence de publication: 2016083923/11.

(160050722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Systemax Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 166.136.

Les comptes annuel au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Systemax Europe S.à r.l.

Joost A. Mees

Gérant B

Référence de publication: 2016082312/13.

(160048345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Sahu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 36, avenue du X septembre.
R.C.S. Luxembourg B 74.642.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2016.

Référence de publication: 2016082314/10.

(160048275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Amazon Eurasia Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.575.000,00.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 120.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 Mars 2016.

Référence de publication: 2016083990/10.

(160051091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

Lion/Seneca Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.190.761,20.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 154.178.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 juillet 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mars 2016.

Référence de publication: 2016082940/11.

(160049503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2016.

Tzedakah Funds S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016084534/10.

(160051071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

Digital Services XXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 21.551,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 188.451.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 18 juin 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2383 du 5 septembre 2014.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Digital Services XXIV S.à r.l.

Référence de publication: 2016084729/14.

(160051879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Defoisak S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 138.467.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016084739/10.

(160052164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Die Kranspezialisten S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9177 Niederfeulen, 22, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 72.000.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016084740/10.

(160052154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

AB Acquisitions Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 129.314.

Les comptes annuels au 31 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016084613/10.

(160052020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

AB Acquisitions Luxco 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 178.008.

Les comptes annuels au 31 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016084623/10.

(160052010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

G&S Promotions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4555 Niederkorn, 33, rue P. Eyschen.

R.C.S. Luxembourg B 191.015.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2016084783/12.

(160052376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Groupe PROCEDO SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg-Merl, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 154.180.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016084790/10.

(160051936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Gitte Landgrebe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6619 Wasserbillig, 7, rue Roger Streff.

R.C.S. Luxembourg B 103.771.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016084792/10.

(160052401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Hollywood Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 131.425.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2016.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2016084804/12.

(160052260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Fidelity Productions Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 105.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2016.

Référence de publication: 2016084773/10.

(160052041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Ja Immobilien, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3593 Dudelange, 151, route de Volmerange.
R.C.S. Luxembourg B 160.471.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/03/2016.
GMT Fiduciaire SA
Luxembourg

Référence de publication: 2016084826/12.

(160051970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Hotello Director S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 300.000,00.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 117.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOTELLO DIRECTOR S.à r.l.
HRT FIDALUX
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2016084807/12.

(160051939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

International Design A.F. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 23, Dernier Sol.
R.C.S. Luxembourg B 114.451.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mars 2016.

Référence de publication: 2016084813/10.

(160052356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

INFORMATION TECHNOLOGIES & TELECOMMUNICATIONS SARL, en abrégé IT&T SARL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 44, Esplanade.
R.C.S. Luxembourg B 169.290.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016084819/10.

(160051930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Avenue Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 9-11, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 139.232.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016084612/10.

(160052162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2016.

Signature.

Wallis Estate, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 160.976.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2016.

Un mandataire

Référence de publication: 2016082400/11.

(160048968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Cargill International Luxembourg 11 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 151.343.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016082558/11.

(160049645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2016.

Lion/Seneca Lux 2 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.217.762,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 169.596.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 juillet 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2016.

Référence de publication: 2016082941/11.

(160049502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2016.

Cross Ocean EUR ESS II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Cross Ocean EUR ESS II Lux 2 S.à r.l.).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 202.076.

—
In the year two thousand and sixteen, the fourth day of the month of February;

Before us Maître Edouard Delosch, notary residing in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the sole shareholder (the "Shareholder") being Cross Ocean EUR ESS II Lux 1, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 202.051.

The Meeting was opened at 9.30 p.m., with Codrina Constantinescu, Lawyer residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Alen Langella, Lawyer residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Alen Langella, Lawyer residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I- That the represented Shareholder, the proxy of the represented Shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list. This attendance list, signed by the proxy of the represented Shareholders and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy of the represented Shareholder will also remain annexed to the present deed after having been initialed “ne varietur” by the appearing person.

II- That pursuant to the attendance list, the shares representing 100% of the share capital of the Company are present or represented at the Meeting and that the Shareholder present or represented consider itself being duly informed of the agenda and waive any convening notice.

III- That the Meeting is regularly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Change of the name of the Company to “Cross Ocean EUR ESS II S.à r.l.”;
2. Amendment to the corporate object of the Company that shall now be as follows:

The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may carry out any commercial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

3. Full restatement of the articles of association of the Company;
4. Miscellaneous.

The Meeting has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First Resolution

The meeting resolves to approve the change of the name of the Company to “Cross Ocean EUR ESS II S.à r.l.”

Second Resolution

The meeting resolves to approve the amendment to the corporate object of the Company that shall now be as follows:

The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may carry out any commercial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Third Resolution

The meeting resolves to fully restate the articles of association of the Company as follows:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the Cross Ocean EUR ESS II S.à r.l (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

A. Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500,-) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000,-) ordinary shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each.

5.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's share capital may be increased by or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders representing three quarters of the rights owned by the surviving shareholders. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased shareholder.

B. Decisions of the shareholders

Art. 8. Collective decisions of the shareholders.

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the “general meeting of shareholders” shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. General meetings of shareholders. Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 11. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

Art. 12. Amendments of the articles of association. Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

C. Management

Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

13.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term “sole manager” is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the “board of managers” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole manager”.

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers.

14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office. The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of different classes, namely class A managers (the “Class A Managers”) being Luxembourg resident and class B managers (the “Class B Managers”). Any reference made hereinafter to the “managers” shall be construed as a reference to the Class A Managers and/or the Class B Managers, depending on the context and as applicable.

14.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

Art. 15. Vacancy in the office of a manager.

15.1 In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment.

15.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders. Convening meetings of the board of managers

Art. 16. Convening meeting of the board of managers.

16.1 The board of managers shall meet upon call by one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

16.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

16.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Art. 17. Conduct of meetings of the board of managers.

17.1 The board of managers may elect among its members a chairman that shall be a Class A Manager. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

17.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

17.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

17.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

17.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers. In the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers, the board of managers may deliberate or act validly only if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager is present or represented at the meeting.

17.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. In the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers, decisions shall be taken by a majority of the managers present or represented including at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager. The chairman, if any, shall have a casting vote.

17.7 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 18. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

18.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by (i) the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or (ii) by one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager if applicable. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager if applicable.

18.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

Art. 19. Dealing with third parties. The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or if the Company has several managers by the joint signatures of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager if applicable, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

E. Audit and supervision

Art. 20. Auditor(s).

20.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office.

20.2 A statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

20.3 The statutory auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

20.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.

20.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 21. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 22. Annual accounts and allocation of profits.

22.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

22.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

22.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

22.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

22.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

22.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

Art. 23. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

23.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year of which the annual accounts have been approved, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

23.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

24.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 25. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Nothing else being on the agenda, the Meeting was adjourned at 9.45 p.m..

Expenses

The appearing parties declare that the expenses, costs and fees or charges which fall to be paid by the Fund as a result of the present deed amount approximately to one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille seize, le quatrième février;

Par-devant nous, Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a été tenue

L'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») de l'associé unique (l'«Associé») étant Cross Ocean EUR ESS II Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500), ayant son siège social au 7, avenue Gaston Diderich, L- 1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, existant les lois du Grand- Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 202.051.

L'Assemblée a été ouverte à 21.30 heures avec Codrina Constantinescu, Juriste résidant à Luxembourg, président l'assemblée générale, qui nomme Alen Langella, Juriste, en tant que secrétaire, résidant à Luxembourg.

L'Assemblée a élu Alen Langella, Juriste, en tant que scrutateur, résidant à Luxembourg.

Le comité de l'Assemblée a donc été constitué, le président a déclaré et a requis le notaire de déclarer que:

I - L'Associé représenté, le mandataire de l'Associé représenté et le nombre de ses parts sociales sont notées sur la liste de présence. Cette liste de présence, signée par le mandataire de l'Associé représenté et par le comité de l'Assemblée, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps par les autorités d'enregistrement.

La procuration de l'Associé représenté restera également annexé au présent acte après avoir été paraphée «ne varietur» par la personne comparante.

II - En vertu de la liste de présence, les parts sociales représentant 100% du capital social de la Société sont présentes ou représentées lors de l'Assemblée et que l'Associé présent ou représenté se considère lui-même comme étant dûment informé de l'ordre du jour et renonce à toute lettre de convocation.

III - L'assemblée est régulièrement constituée et peut de ce fait valablement délibérer sur l'ordre du jour:

Ordre du jour

1. Changement de nom de la Société en «Cross Ocean EUR ESS II S.à r.l.»;

2. Modification de l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

3. Refonte complète des statuts de la Société;

4. Divers.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en «Cross Ocean EUR ESS II S.à r.l.»;

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'approuver les changements de l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'une refonte complète des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. La dénomination sociale de la société est «Cross Ocean EUR ESS II S.àr.l.» (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et, en particulier, la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social de douze mille cinq cent euro (EUR 12,500) représenté par un million deux cent cinquante mille (1,250,000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) chacune.

5.2 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'associé unique, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.3 La Société peut, dans les limites et selon les termes et conditions prévues par la loi, ou racheter ses propres actions.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des parts sociales.

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants représentant les trois quarts des droits des survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant ou à tout autre héritier légal de l'associé décédé.

C. Décisions des associés

Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 9. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 11. Changement de nationalité. Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

D. Gérance

Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat. L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de catégories différentes, à savoir des gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et des gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»). Toute référence faite ci-après aux «gérants» doit s'interpréter comme une référence aux Gérants de Catégorie A et/ou Gérants de Catégorie B en fonction du contexte et le cas échéant.

14.2 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Art. 15. Vacance d'un poste de gérant.

15.1 Dans l'hypothèse où un poste de gérant deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder celle du mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des associés appelée à statuer sur la nomination permanente.

15.2 Dans l'hypothèse où la vacance survient alors que la Société est gérée par un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des associés.]

Art. 16. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

16.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

16.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

16.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 17. Conduite des réunions du conseil de gérance.

17.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres pourvu qu'il soit un Gérant de Catégorie A. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

17.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

17.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

17.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

17.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Dans l'hypothèse où l'assemblée générale des associés a nommé des gérants de catégories différentes, le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B est présent ou représenté à la réunion du conseil de gérance.

17.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Dans l'hypothèse où l'assemblée générale des associés a nommé des gérants de catégories différentes, les décisions doivent être adoptées par une majorité de gérants présents ou représentés comprenant au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B. Le président aura une voix prépondérante.

17.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 18. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

18.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par (i) le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou (ii) par un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B, le cas échéant. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président le cas échéant, ou par un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B, le cas échéant.

18.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

Art. 19. Rapports avec les tiers. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la signature d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B, le cas échéant, ou (ii) la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

E. Audit et surveillance

Art. 20. Commissaire(s) - réviseur(s) d'entreprises agréé(s).

20.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

20.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

20.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

20.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

20.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 21. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 22. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

22.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

22.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

22.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

22.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

22.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

22.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 23. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

23.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

23.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

24.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été ajournée à 21.45 heures.

Frais

Les parties comparantes déclarent que les frais, dépenses et honoraires et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de cet acte a été évalué à environ mille deux cents euro (EUR 1.200,-)

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Que le présent acte a été rédigé à Luxembourg, le jour indiqué en début de document.

Le document a été lu aux parties comparantes, les parties comparantes ont signé ensemble avec le notaire, ce présent acte.

Signé: C. CONSTANTINESCU, A. LANGELLA, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 10 février 2016. Relation: 1LAC/2016/4709. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 19 février 2016.

Référence de publication: 2016069184/574.

(160032114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2016.

EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 443.835.084,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.467.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-second day of January, before Us, Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26, Boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.467 and with a share capital of USD 430,429,158 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on April 20, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial), number 1603 on June 26, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on August 28, 2015 pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, published in the Mémorial number 2937 on October 27, 2015.

THERE APPEARED:

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4788643;

2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4985797;

3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4942931;

4. Jaap Meijer, born on September 24, 1965 in Laren, the Netherlands, with address at 6, Op der Dresch, Bridel L-8127 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4767471;

6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4914794;

7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4527938;

8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5084600;

9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4474856;

10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4636706;

11. John T. Raymond, born on August 15, 1970 in Norwalk, Connecticut, United States of America, with address at 3006 Locke Lane, Houston, Texas 77019, United States of America;

12. John G. Calvert, born on November 17, 1964 in Chinchilla, Australia, with address at 6107 Desco Drive, Dallas, Texas 75225, United States of America;

13. Stuart F. Feiner, born on August 19, 1948 in New York City, New York, United States of America, with address at 450 West End Avenue, Apartment 3B, New York, New York 10024, United States of America;

14. Jeff Ball, born on November 15, 1974 in Clifton Springs, New York, United States of America, with address at 3317 Rice Boulevard, Houston, Texas 77005, United States of America;

15. MCP Baffin Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.186 and having a share capital of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-);

16. The Richmond Fund, Ltd, a limited partnership organized under the laws of the State of Virginia, having its registered office at 6802 Paragon Place, Suite 205, Richmond, Virginia 23230, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Virginia under file number L019709-7;

17. Elk Mountain, Ltd, a limited partnership organized under the laws of the State of Texas, having its registered office at 100 Waugh Drive, Suite 400, Houston, Texas 77007, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Texas under file number 00133974-10;

18. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Texas, having its registered office at 2001 Kirby Drive, Suite 1313, Houston, Texas 77019, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Texas under file number 801524496;

19. LRMRFOF LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4763024;

20. EMG Baffin CI, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5136696; and

21. Hanover Investments (Luxembourg) S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132.723;

all here represented by Sofia Afonso-da Chao Conde, private employee, with professional address in Pétange, by virtue of twenty-one (21) powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- I. that they are the current shareholders of the Company (the Shareholders);
- II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda

1 Waiver of the convening notices;

2 Increase of the share capital of the Company by an amount of thirteen million four hundred five thousand nine hundred twenty-six United States Dollars (USD 13,405,926.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of four hundred thirty million four hundred twenty-nine thousand one hundred fifty-eight United States Dollars (USD 430,429,158.-) to four hundred forty-three million eight hundred thirty-five thousand eighty-four United States Dollars (USD 443,835,084.-) by way of the issuance of two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-

five (2,681,185) Class A Shares, two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-five (2,681,185) Class B Shares, two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-five (2,681,185) Class C Shares, two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-five (2,681,185) Class D Shares and two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-six (2,681,186) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, in registered form;

3 Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a contribution in cash;

4 Amendment to article 2.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase specified in item 2. above; and

5 Miscellaneous.

III. Then the Shareholders, after deliberation, unanimously have taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Shareholders resolve to waive the convening notices, as they consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders RESOLVE to increase the share capital of the Company by an amount of thirteen million four hundred five thousand nine hundred twenty-six United States Dollars (USD 13,405,926.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of four hundred thirty million four hundred twenty-nine thousand one hundred fifty-eight United States Dollars (USD 430,429,158.-) to four hundred forty-three million eight hundred thirty-five thousand eighty-four United States Dollars (USD 443,835,084.-) by way of the issuance of two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-five (2,681,185) Class A Shares, two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-five (2,681,185) Class B Shares, two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-five (2,681,185) Class C Shares, two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-five (2,681,185) Class D Shares and two million six hundred eighty-one thousand one hundred eighty-six (2,681,186) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, in registered form.

Third resolution

The Shareholders RESOLVE to approve and accept the following subscriptions and payments for the newly issued shares as set out below:

Intervention - Subscription - Payment

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- one million four hundred eighty-three thousand six hundred ninety-five (1,483,695) Class A Shares;
- one million four hundred eighty-three thousand six hundred ninety-six (1,483,696) Class B Shares;
- one million four hundred eighty-three thousand six hundred ninety-six (1,483,696) Class C Shares;
- one million four hundred eighty-three thousand six hundred ninety-six (1,483,696) Class D Shares; and
- one million four hundred eighty-three thousand six hundred ninety-six (1,483,696) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of seven million four hundred eighteen thousand four hundred seventy-nine United States Dollars (USD 7,418,479.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- two hundred sixty-eight thousand one hundred thirty-three (268,133) Class A Shares;
- two hundred sixty-eight thousand one hundred thirty-two (268,132) Class B Shares;
- two hundred sixty-eight thousand one hundred thirty-two (268,132) Class C Shares;
- two hundred sixty-eight thousand one hundred thirty-two (268,132) Class D Shares; and
- two hundred sixty-eight thousand one hundred thirty-two (268,132) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million three hundred forty thousand six hundred sixty-one United States Dollars (USD 1,340,661.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- two hundred sixty thousand seven hundred thirty-one (260,731) Class A Shares;
- two hundred sixty thousand seven hundred thirty-one (260,731) Class B Shares;
- two hundred sixty thousand seven hundred thirty-two (260,732) Class C Shares;
- two hundred sixty thousand seven hundred thirty-two (260,732) Class D Shares; and

- two hundred sixty thousand seven hundred thirty-two (260,732) Class E Shares, having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million three hundred three thousand six hundred fifty-eight United States Dollars (USD 1,303,658.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

4. Jaap Meijer, prenamed and represented as stated above, declares that he subscribes for:

- nineteen thousand three hundred ninety-four (19,394) Class A Shares;
- nineteen thousand three hundred ninety-four (19,394) Class B Shares;
- nineteen thousand three hundred ninety-three (19,393) Class C Shares;
- nineteen thousand three hundred ninety-four (19,394) Class D Shares; and
- nineteen thousand three hundred ninety-four (19,394) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of ninety-six thousand nine hundred sixty-nine United States Dollars (USD 96,969.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- five thousand eight hundred eighty-three (5,883) Class A Shares;
- five thousand eight hundred eighty-four (5,884) Class B Shares;
- five thousand eight hundred eighty-four (5,884) Class C Shares;
- five thousand eight hundred eighty-three (5,883) Class D Shares; and
- five thousand eight hundred eighty-three (5,883) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of twenty-nine thousand four hundred seventeen United States Dollars (USD 29,417.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- four thousand seven hundred twenty-seven (4,727) Class A Shares;
- four thousand seven hundred twenty-seven (4,727) Class B Shares;
- four thousand seven hundred twenty-seven (4,727) Class C Shares;
- four thousand seven hundred twenty-six (4,726) Class D Shares; and
- four thousand seven hundred twenty-six (4,726) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of twenty-three thousand six hundred thirty-three United States Dollars (USD 23,633.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- ninety-five thousand eight hundred ninety-seven (95,897) Class A Shares;
- ninety-five thousand eight hundred ninety-six (95,896) Class B Shares;
- ninety-five thousand eight hundred ninety-six (95,896) Class C Shares;
- ninety-five thousand eight hundred ninety-seven (95,897) Class D Shares; and
- ninety-five thousand eight hundred ninety-seven (95,897) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of four hundred seventy-nine thousand four hundred eighty-three United States Dollars (USD 479,483.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- seventeen thousand five hundred sixty-eight (17,568) Class A Shares;
- seventeen thousand five hundred sixty-nine (17,569) Class B Shares;
- seventeen thousand five hundred sixty-nine (17,569) Class C Shares;
- seventeen thousand five hundred sixty-nine (17,569) Class D Shares; and
- seventeen thousand five hundred sixty-nine (17,569) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of eighty-seven thousand eight hundred forty-four United States Dollars (USD 87,844.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- eleven thousand nine hundred seventy-five (11,975) Class A Shares;
- eleven thousand nine hundred seventy-four (11,974) Class B Shares;
- eleven thousand nine hundred seventy-four (11,974) Class C Shares;
- eleven thousand nine hundred seventy-four (11,974) Class D Shares; and
- eleven thousand nine hundred seventy-five (11,975) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of fifty-nine thousand eight hundred seventy-two United States Dollars (USD 59,872.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- ten thousand three hundred fifty-seven (10,357) Class A Shares;
- ten thousand three hundred fifty-seven (10,357) Class B Shares;
- ten thousand three hundred fifty-seven (10,357) Class C Shares;
- ten thousand three hundred fifty-seven (10,357) Class D Shares; and
- ten thousand three hundred fifty-seven (10,357) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of fifty-one thousand seven hundred eighty-five United States Dollars (USD 51,785), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

11. Stuart F. Feiner, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- five hundred eighty-two (582) Class A Shares;
- five hundred eighty-two (582) Class B Shares;
- five hundred eighty-two (582) Class C Shares;
- five hundred eighty-two (582) Class D Shares; and
- five hundred eighty-one (581) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of two thousand nine hundred and nine United States Dollars (USD 2,909.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

12. The Richmond Fund, Ltd, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- nineteen thousand eight hundred ninety-one (19,891) Class A Shares;
- nineteen thousand eight hundred ninety-two (19,892) Class B Shares;
- nineteen thousand eight hundred ninety-two (19,892) Class C Shares;
- nineteen thousand eight hundred ninety-two (19,892) Class D Shares; and
- nineteen thousand eight hundred ninety-two (19,892) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of ninety-nine thousand four hundred fifty-nine United States Dollars (USD 99,459.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

13. Elk Mountain, Ltd, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- twenty-five thousand two hundred sixty-three (25,263) Class A Shares;
- twenty-five thousand two hundred sixty-two (25,262) Class B Shares;
- twenty-five thousand two hundred sixty-three (25,263) Class C Shares;
- twenty-five thousand two hundred sixty-three (25,263) Class D Shares; and
- twenty-five thousand two hundred sixty-three (25,263) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one hundred twenty-six thousand three hundred fourteen United States Dollars (USD 126,314), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

14. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- twenty-four thousand seven hundred sixteen (24,716) Class A Shares;
- twenty-four thousand seven hundred sixteen (24,716) Class B Shares;
- twenty-four thousand seven hundred fifteen (24,715) Class C Shares;
- twenty-four thousand seven hundred fifteen (24,715) Class D Shares; and
- twenty-four thousand seven hundred fifteen (24,715) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one hundred twenty-three thousand five hundred seventy-seven United States Dollars (USD 123,577.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

15. EMG Baffin CI, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- four hundred thirty-two thousand three hundred seventy-three (432,373) Class A Shares;
- four hundred thirty-two thousand three hundred seventy-three (432,373) Class B Shares;
- four hundred thirty-two thousand three hundred seventy-three (432,373) Class C Shares;
- four hundred thirty-two thousand three hundred seventy-three (432,373) Class D Shares; and
- four hundred thirty-two thousand three hundred seventy-four (432,374) Class E Shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of two million one hundred sixty-one thousand eight hundred sixty-six United States Dollars (USD 2,161,866.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The above cash contributions in an aggregate amount of thirteen million four hundred five thousand nine hundred twenty-six United States Dollars (USD 13,405,926.-) is forthwith at the free disposal of the Company.

Fourth resolution

The Shareholders RESOLVE to amend article 2.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified above.

Article 2.1 shall henceforth read as follows:

" **2.1. Capital Structure.** The capital of the Company is set at four hundred forty-three million eight hundred thirty-five thousand eighty-four United States Dollars (USD 443,835,084) represented by eighty-eight million seven hundred sixty-seven thousand sixteen (88,767,016) class A shares (the "Class A Shares"), eighty-eight million seven hundred sixty-seven thousand eighteen (88,767,018) class B shares (the "Class B Shares"), eighty-eight million seven hundred sixty-seven thousand sixteen (88,767,016) class C shares (the "Class C Shares"), eighty-eight million seven hundred sixty-seven thousand fifteen (88,767,015) class D shares (the "Class D Shares") and eighty-eight million seven hundred sixty-seven thousand nineteen (88,767,019) class E shares (the "Class E Shares" and all together referred to as the "Shares"), all in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up. All Shares shall be identical with each other in every respect except as otherwise provided in these Articles or in the Shareholders Agreement."

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing parties, he/she signs together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-deuxième jour de janvier,

par-devant Nous, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.467 et disposant d'un capital social de USD 430.429.158 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg le 20 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial), numéro 1603 le 26 juin 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 28 août 2015 suivant un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, publié au Mémorial numéro 2937 le 27 octobre 2015.

ONT COMPARU:

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4788643;

2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4985797;

3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4942931;

4. Jaap Meijer, né le 24 septembre 1965 à Laren, les Pays-Bas, dont l'adresse se situe au 6, Op der Dresch, Bridel, L-8127, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4767471;

6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4914794;

7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4527938;

8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 5084600;

9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4474856;

10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4636706;

11. John T. Raymond, né le 15 août 1970, à Norwalk, Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, domicilié au 3006 Locke Lane, Houston, Texas 77019, Etats-Unis d'Amérique;

12. John G. Calvert, né le 17 novembre 1964, à Chinchilla, Australie, domicilié au 6107 Desco Drive, Dallas, Texas 75225, Etats-Unis d'Amérique;

13. Stuart F. Feiner, né le 19 août 1948, à New York City, New York, Etats-Unis d'Amérique, domicilié au 450 West End Avenue, Appartement 3B, New York, New York 10024, Etats-Unis d'Amérique;

14. Jeff Ball, né le 15 novembre 1974, à Clifton Springs, New York, Etats-Unis d'Amérique, domicilié au 3317 Rice Boulevard, Houston, Texas 77005, Etats-Unis d'Amérique;

15. MCP Baffin Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.186 et disposant d'un capital social de cinquante mille dollars américains (USD 50.000,-);

16. The Richmond Fund, Ltd, une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état de Virginie, dont le siège social se situe au 6802 Paragon Place, Suite 205, Richmond, Virginie 23230, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état de Virginie sous le numéro L019709-7;

17. Elk Mountain, Ltd, une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Texas, dont le siège social se situe au 100 Waugh Drive, Suite 400, Houston, Texas 77007, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Texas sous le numéro 00133974-10;

18. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Texas, dont le siège social se situe au 2001 Kirby Drive, Suite 1313, Houston, Texas 77019, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Texas sous le numéro 801524496;

19. LRMRFOF LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social se situe au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 4763024;

20. EMG Baffin CI, L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'état du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'état du Delaware sous le numéro 5136696; et

21. Hanover Investments (Luxembourg) S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.723;

tous ici représentés par Sofia da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Pétange, en vertu de vingt-et-une (21) procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. qu'elles sont les actuels actionnaires de la Société (les Actionnaires);

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

Agenda

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de treize millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six dollars américains (USD 13.405.926,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quatre cent trente millions quatre cent vingt-neuf mille cent cinquante-huit dollars américains (USD 430.429.158,-) à quatre cent quarante-trois millions huit cent trente-cinq mille quatre-vingt-quatre dollars américains (USD 443.835.084,-) par l'émission de deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe A, deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe B, deux millions six cent quatre-vingt-

un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe C, deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe D et deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-six (2.681.186) Actions de Classe E, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, sous forme nominative;

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus par un apport en numéraire;

4. Modification de l'article 2.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus; et

5. Divers.

III. Ainsi les Actionnaires, après délibération, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, les Actionnaires décident de renoncer aux formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Actionnaires DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de treize millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six dollars américains (USD 13.405.926,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quatre cent trente millions quatre cent vingt-neuf mille cent cinquante-huit dollars américains (USD 430.429.158,-) à quatre cent quarante-trois millions huit cent trente-cinq mille quatre-vingt-quatre dollars américains (USD 443.835.084,-) par l'émission de deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe A, deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe B, deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe C, deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-cinq (2.681.185) Actions de Classe D et deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-six (2.681.186) Actions de Classe E, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, sous forme nominative.

Troisième résolution

Les Actionnaires DECIDENT d'approuver et d'accepter les souscriptions suivantes et la libération des actions nouvellement émises comme suit:

Intervention - Souscription- Libération

1. The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- un million quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-quinze (1.483.895) Actions de Classe A;
- un million quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-seize (1.483.896) Actions de Classe B;
- un million quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-seize (1.483.896) Actions de Classe C;
- un million quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-seize (1.483.896) Actions de Classe D; et
- un million quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-seize (1.483.896) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de sept millions quatre cent dix-huit mille quatre cent soixante-dix-neuf dollars américains (USD 7.418.479,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

2. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux cent soixante-huit mille cent trente-trois (268.133) Actions de Classe A;
- deux cent soixante-huit mille cent trente-deux (268.132) Actions de Classe B;
- deux cent soixante-huit mille cent trente-deux (268.132) Actions de Classe C;
- deux cent soixante-huit mille cent trente-deux (268.132) Actions de Classe D; et
- deux cent soixante-huit mille cent trente-deux (268.132) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de un million trois cent quarante mille six cent soixante-et-un dollars américains (USD 1.340.661,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

3. EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux cent soixante mille sept cent trente-et-un (260.731) Actions de Classe A;
- deux cent soixante mille sept cent trente-et-un (260.731) Actions de Classe B;
- deux cent soixante mille sept cent trente-deux (260.732) Actions de Classe C;
- deux cent soixante mille sept cent trente-deux (260.732) Actions de Classe D; et
- deux cent soixante mille sept cent trente-deux (260.732) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de un million trois cent trois mille six cent cinquante-huit dollars américains (USD 1.303.658,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

4. Jaap Meijer, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-quatorze (19.394) Actions de Classe A;
- dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-quatorze (19.394) Actions de Classe B;
- dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-treize (19.393) Actions de Classe C;
- dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-quatorze (19.394) Actions de Classe D; et
- dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-quatorze (19.394) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-neuf dollars américains (USD 96.969,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

5. Adams Street 2010 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cinq mille huit cent quatre-vingt-trois (5.883) Actions de Classe A;
- cinq mille huit cent quatre-vingt-quatre (5.884) Actions de Classe B;
- cinq mille huit cent quatre-vingt-quatre (5.884) Actions de Classe C;
- cinq mille huit cent quatre-vingt-trois (5.883) Actions de Classe D; et
- cinq mille huit cent quatre-vingt-trois (5.883) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de vingt-neuf mille quatre cent dix-sept dollars américains (USD 29.417,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

6. Adams Street 2011 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- quatre mille sept cent vingt-sept (4.727) Actions de Classe A;
- quatre mille sept cent vingt-sept (4.727) Actions de Classe B;
- quatre mille sept cent vingt-sept (4.727) Actions de Classe C;
- quatre mille sept cent vingt-six (4.726) Actions de Classe D; et
- quatre mille sept cent vingt-six (4.726) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de vingt-trois mille six cent trente-trois dollars américains (USD 23.633,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

7. Adams Street Co-Investment Fund II, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (95.897) Actions de Classe A;
- quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-seize (95.896) Actions de Classe B;
- quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-seize (95.896) Actions de Classe C;
- quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (95.897) Actions de Classe D; et
- quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (95.897) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de quatre cent soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois dollars américains (USD 479.483,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

8. Adams Street 2012 US Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- dix-sept mille cinq cent soixante-huit (17.568) Actions de Classe A;
- dix-sept mille cinq cent soixante-neuf (17.569) Actions de Classe B;
- dix-sept mille cinq cent soixante-neuf (17.569) Actions de Classe C;
- dix-sept mille cinq cent soixante-neuf (17.569) Actions de Classe D; et
- dix-sept mille cinq cent soixante-neuf (17.569) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de quatre-vingt-sept mille huit cent quarante-quatre dollars américains (USD 87.844,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

9. Adams Street 2008 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- onze mille neuf cent soixante-quinze (11.975) Actions de Classe A;
- onze mille neuf cent soixante-quatorze (11.974) Actions de Classe B;
- onze mille neuf cent soixante-quatorze (11.974) Actions de Classe C;
- onze mille neuf cent soixante-quatorze (11.974) Actions de Classe D; et
- onze mille neuf cent soixante-quinze (11.975) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cinquante-neuf mille huit cent soixante-douze dollars américains (USD 59.872,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

10. Adams Street 2009 Direct Fund, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- dix mille trois cent cinquante-sept (10.357) Actions de Classe A;
- dix mille trois cent cinquante-sept (10.357) Actions de Classe B;
- dix mille trois cent cinquante-sept (10.357) Actions de Classe C;
- dix mille trois cent cinquante-sept (10.357) Actions de Classe D; et
- dix mille trois cent cinquante-sept (10.357) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cinquante-et-un mille sept cent quatre-vingt-cinq dollars américains (USD 51.785,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

11. Stuart F. Feiner, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- cinq cent quatre-vingt-deux (582) Actions de Classe A;
- cinq cent quatre-vingt-deux (582) Actions de Classe B;
- cinq cent quatre-vingt-deux (582) Actions de Classe C;
- cinq cent quatre-vingt-deux (582) Actions de Classe D; et
- cinq cent quatre-vingt-un (581) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de deux mille neuf cent neuf dollars américains (USD 2.909,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

12. The Richmond Fund, Ltd, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-onze (19.891) Actions de Classe A;
- dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-douze (19.892) Actions de Classe B;
- dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-douze (19.892) Actions de Classe C;
- dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-douze (19.892) Actions de Classe D; et
- dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-douze (19.892) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent cinquante-neuf dollars américains (USD 99.459,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

13. Elk Mountain, Ltd, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- vingt-cinq mille deux cent soixante-trois (25.263) Actions de Classe A;
- vingt-cinq mille deux cent soixante-deux (25.262) Actions de Classe B;
- vingt-cinq mille deux cent soixante-trois (25.263) Actions de Classe C;
- vingt-cinq mille deux cent soixante-trois (25.263) Actions de Classe D; et
- vingt-cinq mille deux cent soixante-trois (25.263) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cent vingt-six mille trois cent quatorze dollars américains (USD 126.314,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

14. TMRP II Baffin Co-Investment, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- vingt-quatre mille sept cent seize (24.716) Actions de Classe A;
- vingt-quatre mille sept cent seize (24.716) Actions de Classe B;
- vingt-quatre mille sept cent quinze (24.715) Actions de Classe C;
- vingt-quatre mille sept cent quinze (24.715) Actions de Classe D; et
- vingt-quatre mille sept cent quinze (24.715) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de cent vingt-trois mille cinq cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 123.577,-), qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

15. EMG Baffin CI, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- quatre cent trente-deux mille trois cent soixante-treize (432.373) Actions de Classe A;
- quatre cent trente-deux mille trois cent soixante-treize (432.373) Actions de Classe B;
- quatre cent trente-deux mille trois cent soixante-treize (432.373) Actions de Classe C;
- quatre cent trente-deux mille trois cent soixante-treize (432.373) Actions de Classe D; et
- quatre cent trente-deux mille trois cent soixante-quatorze (432.374) Actions de Classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de deux millions cent soixante-et-un mille huit cent soixante-six dollars américains (USD 2.161,866,-) qui sera alloué au compte de capital social nominal de la Société.

Les apports en numéraire ci-dessus d'un montant total de treize millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six dollars américains (USD 13.405.926,-) sont immédiatement à la libre disposition de la Société.

Quatrième résolution

Les Actionnaires DECIDENT de modifier l'article 2.1 des Statuts, afin de refléter l'augmentation de capital social mentionné ci-dessus.

L'article 2.1 aura désormais la teneur suivante:

« **2.1. Structure financière.** «Le capital de la Société est fixé à quatre cent quarante-trois millions huit cent trente-cinq mille quatre-vingt-quatre dollars américains (USD 443.835.084) représenté par quatre-vingt-huit millions sept-cent soixante-sept mille seize (88.767.016) actions de classe A (les «Actions de Classe A»), quatre-vingt-huit millions sept-cent soixante-sept mille dix-huit (88.767.018) actions de classe B (les «Actions de Classe B»), quatre-vingt-huit millions sept-cent soixante-sept mille seize (88.767.016) actions de classe C (les «Actions de Classe C»), quatre-vingt-huit millions sept-cent soixante-sept mille quinze (88.767.015) actions de classe D (les «Actions de Classe D») et quatre-vingt-huit millions sept-cent soixante-sept mille dix-neuf (88.767.019) actions de classe E (les «Actions de Classe E»), qui de manière conjointe sont désignées comme les «Actions»), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Toutes les Actions seront identiques les unes aux autres en tous aspects sauf s'il en est autrement stipulé dans les présents Statuts ou dans le Pacte d'Actionnaires.»

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare ici qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, à la date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il signe avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 janvier 2016. Relation: EAC/2016/2368. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2016069253/560.

(160032163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2016.

HLDR Investments Corporation (Lux) I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 204.033.

— STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the twelfth day of January,

Before us Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

HLDR ICL I Holdings Ltd, an exempted limited liability company incorporated in the Cayman Islands, having its registered office at the offices of Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Island,

here represented by Mr. Pierre Maucet, Maître en droit, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given under private seal on 11< January 2016.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name "HLDR Investments Corporation (Lux) I" (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares**Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at eighteen thousand USD (USD 18,000), represented by eighteen thousand (18,000) shares with a nominal value of one USD (USD 1) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may in accordance with applicable laws redeem its own shares.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders representing three quarters of the rights owned by the

surviving shareholders. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased shareholder.

C. Decisions of the shareholders

Art. 8. Collective decisions of the shareholders.

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the “general meeting of shareholders” shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. General meetings of shareholders. In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company’s shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 11. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

Art. 12. Amendments of the articles of association. Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

D. Management

Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

13.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term “sole manager” is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the “board of managers” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole manager”.

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company’s corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 14. Reserved matters. Any decision in relation to profit participating notes or similar instruments held by the Company or any of its direct subsidiaries shall require the consent of a majority of the Company’s shareholders.

Art. 15. Appointment, removal and term of office of managers.

15.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office. The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of different classes, namely class A managers (the “Class A Managers”) and class B managers (the “Class B Managers”). Any reference made hereinafter to the “managers” shall be construed as a reference to the Class A Managers and/or the Class B Managers, depending on the context and as applicable.

15.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company’s share capital.

Art. 16. Vacancy in the office of a manager.

16.1 In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment.

16.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 17. Convening meetings of the board of managers.

17.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

17.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

17.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Art. 18. Conduct of meetings of the board of managers.

18.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

18.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

18.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

18.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

18.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers. In the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers, the board of managers may deliberate or act validly only if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager is present or represented at the meeting.

18.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. In the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers, decisions shall be taken by a majority of the managers present or represented including at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

18.7 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 19. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

19.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by (i) the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers or, by one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager if applicable. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by two (2) managers or, by one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager if applicable.

19.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

Art. 20. Dealing with third parties.

20.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or if the Company has several managers, by the joint signatures of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager if applicable, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

E. Audit and supervision

Art. 21. Auditor(s).

21.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office.

21.2 A statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

21.3 The statutory auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

21.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.

21.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 22. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 23. Annual accounts and allocation of profits.

23.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

23.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

23.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

23.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

23.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

Art. 24. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

24.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year of which the annual accounts have been approved, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

24.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 25. Liquidation.

25.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

25.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 26. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2016.
2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and payment

The 18,000 shares issued have been all subscribed by HLDR ICL I Holdings Ltd aforementioned, for the price of 18,000 USD (USD 18,000); and

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of eighteen thousand USD (USD 18,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, have passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 19 rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg.
2. Elvin Montes, born on 12 April 1982 in Jiabong W Samar (Republic of the Philippines), professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, is appointed as sole manager of the Company for an unlimited term.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède.

L'an deux mille seize, le douzième jour du mois de janvier,

Par-devant nous, Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorfles-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

HLDR ICL I Holdings Ltd, une société à responsabilité limitée incorporée aux îles Caïmans, ayant son siège social aux bureaux de Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, îles Caïmans, dûment représentée ici par Monsieur Pierre Maucet, Maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 11 janvier 2016, à lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom - Forme. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «HLDR Investments Corporation (Lux) I» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel public à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à dix-huit mille USD (USD 18.000), représenté par dix-huit mille (18.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un USD (USD 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants représentant les trois quarts des droits des survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant ou à tout autre héritier légal de l'associé décédé.

C. Décisions des associés.

Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 9. Assemblées générales des associés. Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au

Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 11. Changement de nationalité. Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

D. Gérance

Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Pouvoirs réservés. Toute décision relative à des obligations participatives ou des instruments similaires, détenus par la Société ou une de ses filiales directes, nécessite l'accord de la majorité des associés de la Société.

Art. 15. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

15.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat. L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de catégories différentes, à savoir des gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et des gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»). Toute référence faite ci-après aux «gérants» doit s'interpréter comme une référence aux Gérants de Catégorie A et/ou Gérants de Catégorie B en fonction du contexte et le cas échéant.

15.2 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Art. 16. Vacance d'un poste de gérant.

16.1 Dans l'hypothèse où un poste de gérant deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder celle du mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des associés appelée à statuer sur la nomination permanente.

16.2 Dans l'hypothèse où la vacance survient alors que la Société est gérée par un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des associés.

Art. 17. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

17.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

17.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

17.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 18. Conduite des réunions du conseil de gérance.

18.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

18.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

18.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

18.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

18.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Dans l'hypothèse où l'assemblée générale des associés a nommé des gérants de catégories différentes, le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B est présent ou représenté à la réunion du conseil de gérance.

18.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Dans l'hypothèse où l'assemblée générale des associés a nommé des gérants de catégories différentes, les décisions doivent être adoptées par une majorité de gérants présents ou représentés comprenant au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, ne dispose pas d'une voix prépondérante.

18.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 19. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

19.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par (i) le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou (ii) par deux (2) gérants ou par un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B, le cas échéant. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président le cas échéant, ou par deux (2) gérants ou par un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B, le cas échéant.

19.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

Art. 20. Rapports avec les tiers.

20.1 La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B, le cas échéant, ou (ii) la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

E. Audit et surveillance.

Art. 21. Commissaire(s) - réviseur(s) d'entreprises agréé(s).

21.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

21.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

21.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

21.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

21.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 22. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 23. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

23.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

23.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

23.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

23.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

23.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

Art. 24. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

24.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

24.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

G. Liquidation

Art. 25. Liquidation.

25.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

25.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 26. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2016.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

Souscription et paiement

Les 1.800 parts sociales émises ont toutes été souscrites par HLDR ICL I Holdings Ltd, susmentionnée, pour un prix de dix-huit mille USD (USD 18.000).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de dix-huit mille USD (USD 18.000) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Résolutions de l'associé unique

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg.
2. Elvin Montes, né le 12 avril 1982 à Jiabong W Samar (République des Philippines), demeurant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, est nommé comme gérant unique pour une durée indéterminée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la partie comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte

Signé: P. Maucet, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 14 janvier 2016. GAC/2016/427. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 19 janvier 2016.

Référence de publication: 2016068713/519.

(160031970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

TCP Hospitals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 204.146.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the fifteenth day of February.

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

Trilantic Capital Partners V (Europe) Investments, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and existing under Luxembourg law, having its registered office at 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of fifteen thousand Euro (EUR 15.000,-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 194748,

Trilantic Capital Partners V (Europe) S.C.A. SICAR, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) established and existing under Luxembourg law, qualifying as an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque), subject to the law of June 15, 2004 related to investment company in risk capital, as amended, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 188404, and

Trilantic Capital Partners V (Europe) B L.P., a limited partnership established and existing under the laws for England and Wales, having its registered office at Heritage Hall Le Marchant Street, PO Box 225 St Peter Port, GY1 4HY, Guernsey and registered with the Companies House for England and Wales under number LP 016700,

here represented by Mr Mustafa NEZAR, lawyer, with professional address at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of three (3) proxies given on 15 February 2016.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the deed of establishment of a public limited liability company with the following articles of incorporation:

I. Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. There exists a public limited liability company under the name of TCP Hospitals S.A. (hereinafter, the Company), which shall be governed by the laws pertaining to such an entity and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of incorporation (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin and participate in the creation, development and control of any enterprises. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

Art. 3. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The Company's registered office is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of directors, respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

II. Capital, Shares

Art. 5. The Company's subscribed share capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,-) represented by three million one hundred thousand (3.100.000) shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0,01) each.

The shares shall be in registered form only.

In addition to the share capital, the Company shall have:

- a share premium account (the Share Premium Account) into which any premium paid is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to; and

- a capital contribution account (the Capital Contribution Account) into which any capital contributed by a shareholder in addition to its shareholding is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to.

The Share Premium Account and the Capital Contribution Account are at the free disposal of the shareholder(s), who shall freely decide on any movements relating thereto, either debit or credit, through ordinary resolutions taken in compliance with Section IV.

Art. 6. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Art. 7. The shares are freely transferable.

III. Management

Art. 8. The Company is managed by a board of directors composed of at least three (3) members, divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Directors" and "Category B Directors", either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who shall assume all the rights, duties and liabilities of the board of directors.

Art. 9. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful to realise the Company's object, with the exception of the powers reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of any Category A Director for any payment not exceeding the limit of twenty thousand Euro (EUR 20.000,-), and by the joint signatures of one Category A Director and one Category B Director in all other cases.

The board of directors shall have the right to grant special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

The board of directors may decide to pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and the Articles.

Art. 10. The board of directors may delegate the daily management of the Company to one or more directors, who shall be called managing directors.

Art. 11. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

The board of directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all the directors, whether in original, by facsimile or by electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the date and time set for such meeting, except in case of emergency.

No such convening notice is required if all the directors are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed on the agenda of the meeting. The notice may also be waived by consent in writing, whether in original, by facsimile or by electronic mail (e-mail), of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

A director of any category may be represented at the board of directors by another director of any category, and a director of any category may represent several directors of any category.

The board of directors may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies, including at least one Category A Director and one Category B Director. Any decisions taken by the board of director shall require a simple majority of the directors, including at least the favourable vote of one Category A Director and one Category B Director. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more directors may participate in a meeting by way of telephone or video conference call or by any other similar means of communication enabling the persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The decisions taken at such meeting may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and signed by all the members having participated.

Resolutions in writing, approved and signed by all the directors, shall have the same effect as resolutions passed at a board of directors' meeting which was duly convened and held. Such resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and signed by all the directors.

IV. General meeting of shareholders

Art. 12. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. Where the Company has a sole shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

Art. 13. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the second Wednesday of the 27th of May of each year at 14.00 p.m. CET at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 14. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 15. The shareholders' meeting shall be held upon notice by the board of directors or by the auditor.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Provided that all shares are registered, notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

Art. 16. Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or by the Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened shall be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

However, any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

Art. 17. Any shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by facsimile or by electronic mail (e-mail).

Any shareholder may participate in a shareholders' meeting by way of telephone or video conference call or by any other similar means of communication enabling the persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who shall then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders shall appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

V. Audit

Art. 18. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which shall fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 19. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting and may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

VII. Dissolution, Liquidation

Art. 21. The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation shall be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which shall specify their powers and fix their remuneration.

At the time of the liquidation of the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of Article 20.

VIII. General provision

Art. 22. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on December 31, 2016. The first annual General Meeting will be held in 2017.

Subscription - Payment

The articles of incorporation having thus been established, all the shares have been subscribed and fully paid up at nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment (EUR)
Trilantic Capital Partners V (Europe) Investments	1.738.928	17.389,28
Trilantic Capital Partners V (Europe) S.C.A. SICAR	1.016.628	10.166,28
Trilantic Capital Partners V (Europe) B L.P.	344.444	3.444,44
Total	3.100.000	31.000,-

The amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the Law have been observed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the shareholders

The shareholders have taken the following resolutions:

I. The following persons are appointed as directors of the Company for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2016:

Category A Directors:

- Mr. Laurent Forget, born on June 22, 1972 in Amiens, France, having his professional address at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Guillaume Le Bouar, born on November 2, 1971 in Brignoles, France, having his professional address at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Category B Director:

- Mr. James Lees, born on January 31, 1978 in Belfast, United Kingdom, having his professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg.

II. Ernst & Young, a joint-stock company (société anonyme) having its registered office at 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 47771 is appointed as statutory auditor for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2016.

III. The address of the registered office of the Company is fixed at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by his full name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le quinzième jour du mois de février.

Par-devant Nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg agissant en remplacement de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute.

ONT COMPARU:

Trilantic Capital Partners V (Europe) Investments, une société à responsabilité limitée établie et existante en vertu des lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de quinze mille Euros (EUR 15.000,-) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194748,

Trilantic Capital Partners V (Europe) S.C.A. SICAR, une société en commandite par actions établie et existante en vertu des lois luxembourgeoises, qualifiée de société d'investissement en capital à risque, soumise à la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque, telle que modifiée, ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188404, et

Trilantic Capital Partners V (Europe) B L.P., un limited partnership établi et existant selon les lois du Royaume-Uni et du Pays de Galles, ayant son siège social à Heritage Hall Le Marchant Street, PO Box 225 St Peter Port, GY1 4HY, Guernesey et immatriculée auprès du Registre des Sociétés du Royaume-Uni et du Pays de Galles sous le numéro LP 016700,

ici représentés par Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations données le 15 février 2016.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les comparants, représentés par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination TCP Hospitals S.A. (ci-après la Société), régie par les lois relatives à une telle entité et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, et participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle peut également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple, ses actionnaires ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y inclus par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil d'administration, respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, suivant les dispositions alors en vigueur de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social souscrit de la Société s'élève à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

Les actions sont uniquement nominatives.

En plus du capital social, la Société a:

- un compte de prime d'émission (le Compte de Prime d'Emission) sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part est transférée, et dont chaque détenteur a un droit exclusif; et

- un compte d'apport en capitaux propres non rémunéré par des titres (un Compte d'Apport) sur lequel tout apport en capitaux propres non rémunéré par des titres effectué par un actionnaire en sus de sa participation existante est crédité, et dont chaque détenteur a un droit exclusif.

Les Comptes de Prime d'Emission et les Comptes d'Apport sont à la libre disposition du/des actionnaire(s), qui décident de tout mouvement y relatif, débit ou crédit, par résolution ordinaire prise conformément à la section IV.

Art. 6. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

Art. 7. Les actions sont librement transmissibles.

III. Administration

Art. 8. La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs, divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Administrateurs de Catégorie A" et "Administrateurs de Catégorie B", actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans, par l'assemblée générale des actionnaires qui peut à tout moment les révoquer.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leur rémunération sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Si toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique qui assume alors tous les droits, devoirs et obligations du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux que la Loi ou les Statuts réservent à l'assemblée générale des associés.

Envers les tiers, la Société est engagée par la signature unique d'un Administrateur de Catégorie A pour tout paiement n'excédant pas la limite de vingt mille Euros (EUR 20.000,-), et dans tous les autres cas par les signatures conjointes d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Le conseil d'administration a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, administrateurs ou non, associés ou non.

Le conseil d'administration peut décider de payer des acomptes sur dividende en respectant la Loi et les Statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs, qualifiés dès lors d'administrateurs-délégués.

Art. 11. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Il est donné à tous les administrateurs un avis écrit, en original, par télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du conseil d'administration au moins vingt-quatre (24) heures avant la date et heure prévues pour la réunion, sauf en cas d'urgence.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque administrateur, par écrit donné en original, par télécopie ou courrier électronique. Une convocation spéciale n'est pas requise pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur de toute catégorie peut être représenté au conseil d'administration par un autre administrateur de toute catégorie, et un administrateur de toute catégorie peut représenter plusieurs administrateurs de toute catégorie.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations, et avec au moins la présence ou la représentation d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B. Toute décision du conseil d'administration requiert la majorité simple des administrateurs, y inclus le vote affirmatif d'au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les administrateurs participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Les décisions prises à une telle réunion peuvent être documentées dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé (s) par tous les participants.

Des résolutions écrites, approuvées et signées par tous les administrateurs, produisent effet au même titre que des résolutions prises à une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Ces résolutions peuvent être documentées dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les administrateurs.

IV. Assemblée des actionnaires

Art. 12. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se tient le 27 mai de chaque année à 14.00 heures CET au siège social de la Société ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 14. Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Art. 15. Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire aux comptes.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois lorsque des actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être faite par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Pour autant que toutes les actions sont nominatives, les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

Art. 16. Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

Art. 17. Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, donné en original, par télécopie ou courrier électronique, une autre personne, actionnaire ou non, comme mandataire.

Tout actionnaire peut participer à une assemblée générale par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les actionnaires participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à l'assemblée.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci peut être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale, qui procède à la nomination d'un secrétaire, actionnaire ou non. Les actionnaires nomment un scrutateur, actionnaire ou non.

Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui en exprime le souhait.

V. Surveillance

Art. 18. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est à la disposition de l'assemblée générale et peut être distribué à l'actionnaire unique ou aux actionnaires au prorata de leur participation dans la Société.

VII. Dissolution, Liquidation

Art. 21. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. La liquidation s'effectue par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Au moment de la liquidation de la Société, toute distribution aux actionnaires se fait en application du dernier alinéa de l'Article 20.

VIII. Disposition générale

Art. 22. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2016.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2017.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, toutes les actions ont été souscrites et intégralement libérées à valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Actions	Libération
Trilantic Capital Partners V (Europe) Investments	1.738.928	17.389,28
Trilantic Capital Partners V (Europe) S.C.A. SICAR	1.016.628	10.166,28
Trilantic Capital Partners V (Europe) B L.P.	344.444	3.444,44
Total	3.100.000	31.000,-

Le montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille deux cents Euro (EUR 1.200.-).

Décisions des actionnaires

Les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

I. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016:

Administrateurs de Catégorie A:

- M. Laurent Forget, né le 22 juin 1972 à Amiens, France, ayant son adresse professionnelle au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- M. Guillaume Le Bouar, né le 2 novembre 1971 à Brignoles, France, ayant son adresse professionnelle au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Administrateur de Catégorie B:

- M. James Lees, né le 31 janvier 1978 à Belfast, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

II. Ernst & Young, une société anonyme ayant son siège social au 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 47771 est nommée commissaire aux comptes de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.

III. L'adresse du siège social de la Société est fixée au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Nezar, DELVAUX agissant en remplacement de GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 février 2016. Relation: 1LAC/2016/5199. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 25 février 2016.

Référence de publication: 2016071934/468.

(160035103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2016.

iTunes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 31-33, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 101.120.

Les comptes annuels au 26 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016082065/9.
(160048434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

EURO-MATériaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 87, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 30.051.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016081952/9.
(160048214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

EURO-MATériaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 87, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 30.051.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016081953/9.
(160048827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

GELF Management (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 121.702.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016081995/9.
(160048455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Equity Solutions Europe 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 188.858.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016081932/9.
(160048225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

EMC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9154 Grosbous, 10A, rue d'Ettelbruck.
R.C.S. Luxembourg B 158.649.

Les comptes annuels au 24 novembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016081939/9.
(160048556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.
